

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2018

CRÉATION DE L'AFB-ONCFS - (N° 1402)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD209 (Rect)

présenté par
Mme Pompili, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 10, insérer l'alinéa suivant :

« a) Appui aux acteurs socio-économiques dans leurs actions en faveur de la biodiversité ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'expertise et le conseil aux acteurs socio-économiques dans leurs actions en faveur de la biodiversité doit apparaître explicitement dans le texte, comme c'est actuellement le cas pour l'AFB. Tel est l'objet de l'amendement.